

cherchent à pénétrer ce marché. Il faut faire preuve de patience et de persévérance pour surmonter ces difficultés.

Les droits de douane sont encore élevés comparativement aux normes internationales, même si le gouvernement indien a réduit les droits de douane sur les produits et les biens d'équipement au cours du présent exercice; ces droits sont passés de 48 p. 100 (plus des droits compensateurs de 13 p. 100) à 20 p. 100 plus des droits spéciaux à l'importation de 2 p. 100. Le gouvernement de l'Inde a aussi aboli les droits compensateurs.

Les entreprises canadiennes ne connaissent pas non plus très bien la base manufacturière de l'Inde, sa compétence et ses capacités techniques et son vaste potentiel pour les coentreprises dans les secteurs des télécommunications et des technologies de l'information.

Presque toutes les grandes multinationales qui fabriquent du matériel de commutation d'envergure et qui fournissent des services téléphoniques de base et des services cellulaires dans le monde sont entrées sur le marché indien depuis quelques années en partenariat avec des sociétés indiennes et elles ont fait approuver leurs commutateurs par le ministère des Télécommunications. Voici une liste partielle des multinationales qui jouent un rôle actif sur le marché indien dans le secteur de l'équipement et des services de télécommunications : Alcatel, Lucent/AT&T, Ericsson, Fujitsu, Siemens, Telstra, British Telecom, France Telecom, PTT de Shanghai (Chine), Macau Telecom, Total Access, Singapore Telecom, Stet d'Italie, Hughes Corp (É.-U.), Air Touch, Vanguard, US West, Telesystem Wireless, Bell Canada International, PTT de Suisse, Western Wireless, Bell Atlantic, Telnor, Deta Mobil, PTT des Pays-Bas, Nynex, GTE, NORTEL, Telecom New Zealand, Deutsche Telekom, NEC, etc.

Même si les capacités des Canadiens sont bien connues sur le marché indien, les entreprises canadiennes ne sont pas arrivées parmi les premières. À l'heure actuelle, ce sont des sociétés des États-Unis, de l'Australie, de l'Europe, du Japon, de la Chine et de Singapour qui dominent le marché des télécommunications en Inde.

Contexte des affaires

Pour les questions relatives aux droits de douane, veuillez consulter la section sur les « Contraintes ».

L'industrie indienne des télécommunications continue de se libéraliser et d'offrir des débouchés pour la technologie étrangère et la collaboration avec des entreprises étrangères. Le gouvernement indien a désigné les projets de télécommunications comme étant des investissements dans l'infrastructure et soulevé le plafond sur les emprunts commerciaux étrangers (ECE) de 35 à 50 p. 100 du coût du projet et, conformément aux dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, il fournit une exonération temporaire d'impôt de cinq ans et des taux de concession pour la période restante de la durée du projet.

Si elles veulent réussir sur le difficile marché indien, les entreprises canadiennes doivent créer des canaux de distribution. La plupart des entreprises canadiennes choisissent de manifester d'abord leur présence par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un agent indien et d'ouvrir par la suite un bureau de représentation. On recommande fortement d'avoir un agent ou un partenaire indien pour l'obtention de contrats gouvernementaux. Les possibilités de financement par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) peuvent accroître la compétitivité de nos entreprises. Les prix sont très importants et les entreprises canadiennes doivent offrir des prix très concurrentiels lorsqu'elles présentent des soumissions si elles veulent obtenir des contrats.

Le gouvernement de l'Inde a récemment modifié sa politique d'importation et permis d'importer (sans licence, mais contre paiement des droits de douane applicables) les articles suivants : postes radio émetteurs récepteurs portatifs, téléphones cellulaires, téléavertisseurs, microstations terriennes, terminaux RNIS, téléscribes, dispositifs de commutation électronique dont ceux commandés par programme enregistré, équipement de communication par onde porteuse sur ligne de transport, équipement télégraphique à fréquences vocales, écouteurs, disques compacts (CD-ROM) non enregistrés, mais à l'exclusion des autocommutateurs privés

électroniques (EPABX) et des centraux automatiques électroniques (EPAX), pour lesquels une licence d'importation spéciale est requise.

Pour réussir sur le marché indien des télécommunications et mieux faire connaître leur technologie et leur expertise, les entreprises canadiennes doivent participer aux foires et conférences internationales qui ont lieu périodiquement en Inde. L'Indian Engineering Trade Fair, Communications India, WISITEX, INFOTECK, Electronics India, Broadcast Cable & Satellite India, IT Asia sont toutes des manifestations auxquelles la participation d'entreprises canadiennes serait appropriée.

Plan d'action

Dans un effort en vue de maximiser la part du Canada du marché en croissance des télécommunications en Inde, la mission entreprendra les activités suivantes :

- On apportera une attention particulière au matériel de télécommunications, de télécommunications sans fil, de télédétection et de géomatique.
- On continuera de travailler étroitement avec l'ACDI dans le domaine des télécommunications rurales et des projets de réforme réglementaire.
- On continuera de surveiller de près les changements de nature réglementaire qui se produisent actuellement en Inde, particulièrement dans le secteur des télécommunications, dont certains ont des implications considérables pour des sociétés canadiennes.
- On aidera à trouver des candidats indiens pour le programme de l'Institut des cadres supérieurs en gestion des télécommunications du Canada (TEMIC).

Initiatives particulières

Communications India (décembre 1998)
Kiosque d'information à Delhi.

InterComm '99 (mars 1999)

Mission au Canada, le recrutement des participants sera effectué par toutes les missions.

Séminaires techniques en géomatique (automne 1998)

Tournée de plusieurs villes de l'Inde par des entreprises canadiennes qui y présenteront leur technologie et leur expertise.

Mise à jour des études sectorielles sur les télécommunications, les technologies de l'information et la géomatique (printemps 1999)

Mission sur l'architecture de systèmes de transport intelligent (printemps 1999)

Mission en Inde afin de présenter les capacités canadiennes dans le domaine des téléavertisseurs et autres technologies de gestion de parcs automobiles.

Promotion de la participation à des foires commerciales

Les missions encourageront les entreprises canadiennes et les aideront à réaliser une participation indépendante à plusieurs foires commerciales importantes dans ce secteur, notamment : Communications India (novembre 1997) et IT India/Comdex (décembre 1997).

Bibliographie

- Pleins feux sur l'Inde : Un guide commercial pour les entreprises canadiennes des secteurs des télécommunications, de la technologie de l'information connexe et de la câblodistribution
- Le marché des technologies de l'information en Inde
- Le marché de la géomatique en Inde

On peut se procurer ces documents auprès du Service de renseignements du MAECI :

Tél. : 1-800-267-8376 ou (613) 944-4000
Télec. : (613) 996-9709
CÉ : sxci.enqserv@extott09.x400.gc.ca

